

BOURSES DE LYCEE

CAMPAGNE CLASSIQUE ET COMPLEMENTAIRE

Année scolaire 2020-2021

INFORMATION DES FAMILLES

BOURSES :

☞ La campagne « classique » de demande de bourses de lycée a été prolongée par le ministère au 15 octobre 2020.

☞ La campagne « complémentaire » est ouverte du 10 septembre au 15 octobre 2020 et concerne exclusivement les publics suivants :

- Réexamen à l'initiative de la famille ou du service des bourses : les élèves déjà boursiers de lycée dont la situation familiale a évolué défavorablement depuis l'année d'attribution de la bourse et ayant entraîné une baisse de revenus (condition cumulative) peuvent demander à faire un dossier de vérification de ressources dans le but d'obtenir une promotion de bourse

**Les élèves concernés doivent se rendre au secrétariat
lycée/collège afin de retirer le dossier**